

S'inscrire à la formation de ME

Inscription en ligne sur notre site
www.irts-fc.fr
de novembre à février

Modalités de sélection

- **Epreuve écrite d'admissibilité**
- **Epreuve orale d'admission**

Epreuve écrite d'admissibilité 1 note sur 20 - durée 2h

Cette épreuve est commune aux filières ME et TISF.

Elle permet à l'établissement de formation de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.

A partir d'un extrait de texte sur un sujet d'ordre général, le candidat devra rendre compte des idées principales développées, les commenter et les analyser.

Pour être déclaré admis à se présenter à l'épreuve orale d'admission, il faut que le candidat obtienne une note égale ou supérieure à la moyenne soit 10/20.

Epreuve orale d'admission

Un entretien - 3 notes sur 20 – Durée : 30 minutes

Objet : Chaque candidat présente à deux examinateurs les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs.

Le candidat est évalué sur les critères suivants (3 notes) :

-- Questionnaire renseigné et déposé par le candidat sur son espace personnel lors de son inscription en ligne (Les deux examinateurs évaluent les réponses apportées)

- Capacités à embrasser la profession de ME

- Capacités à intégrer le parcours de formation de ME

La moyenne de ces trois notes constitue la note d'admission sur 20.

Se renseigner

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers, votre orientation et les modes d'accès à la formation

Contactez le service Information/orientation

Fabrice BOUTEILLER : 03 81 41 67 56

fabrice.bouteiller@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant les modalités de sélection

Contactez le service sélection

Karine LAUZET : 03 81 41 61 08

Fabienne SARRAZIN : 03 81 41 61 07

selection@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

Chantal MAGNET : chantal.magnenet@irts-fc.fr

Venez nous rencontrer

Pour découvrir les métiers de l'intervention sociale, l'IRTS de Franche-Comté organise des réunions mensuelles d'information collective, une journée portes ouvertes et participe aux forums d'information régionaux, venez nous rencontrer.

Consultez les dates sur notre site WWW.irts-fc.fr

L'IRTS de Franche-Comté est membre
du réseau UNAFORIS


UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

Plateforme UNAFORIS
Bourgogne - Franche-Comté

18/09/2020

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Moniteur éducateur


Diplôme d'État de niveau 4
(niveau IV)

Formation accessible aux :

- lycéens / étudiants,
- demandeurs d'emploi,
- salariés,
- apprentis.

Diplôme accessible
par la VAE

taux de réussite
100%
Diplôme 2020



IRTS de Franche-Comté
1 rue Alfred de Vigny - Besançon

Le métier

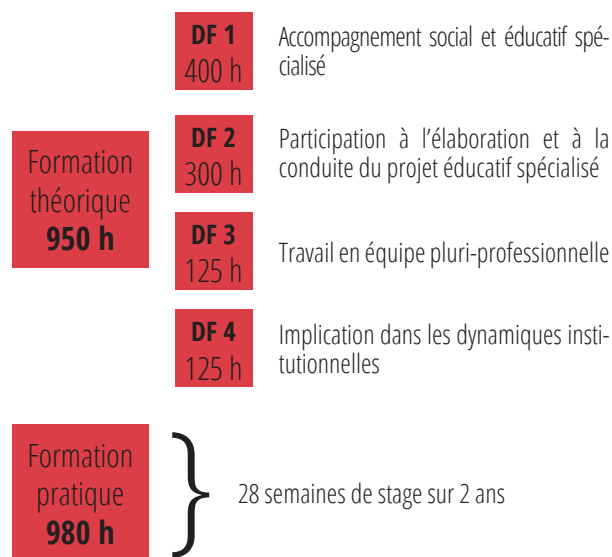
Le Moniteur Éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles...

Le Moniteur Éducateur intervient principalement dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics.

La formation

Une formation de 2 ans en alternance de septembre N à juin N+2 *

- **950 h** de formation théorique réparties en 4 Domaines de formation (DF)
- **980 h** de formation pratique



* En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements)

Une expérience à l'étranger, un plus dans la formation

L'IRTS de Franche-Comté encourage la mobilité internationale. Que ce soit pour un stage ou la réalisation d'un semestre d'étude à l'étranger, le service des relations internationales accompagne chaque étudiant/stagiaire dans son projet.

Les conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé, pour s'inscrire à l'épreuve écrite d'admissibilité,

Les candidats titulaires des diplômes suivants sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- Diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV
- Baccalauréat
- Diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
- Lauréat du Service Civique
- Diplôme d'État de TISF
- Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale
- Baccalauréat professionnel services en milieu rural
- BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BPJEPS animation sociale
- Diplôme d'État d'AVS ou mention complémentaire aide à domicile
- Diplôme d'État d'Assistant Familial
- Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique

Le financement de la formation

- Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
- Plan de développement des compétences de l'employeur
- CPF
- Financement personnel

Co-financement possible

Autres possibilités

POST JURY VAE - par la voie de la formation

En cas de validation partielle, vous avez la possibilité de suivre uniquement le(s) DF manquant(s)

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Dans le cadre de la FPC, vous pouvez vous inscrire à certains modules de la formation de ME.